CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E164284 **VALABLE JUSQU'AU** 02/02/2025

ÉDITÉ LE **13/02/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/09/2016
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/08/2023
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS 2016 B 00693

Siret : **822 418 539 00018**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 9349036 0
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 180086437 P 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 180086437 P 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Raison sociale : **EECKHOUT COUVERTURE**

123 RUE ABBE DE L EPEE
80000 AMIENS

Téléphone : 03 22 80 71 15 **Fax :**
Portable : 06 74 92 74 99

Site Internet : www.eeckhout-couverture.fr
E-mail : eeckhout.couverture@gmail.com

Responsabilité légale :
EECKHOUT JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/12/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	12/12/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	12/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.